

Compte-rendu de la réunion de quartier du 27 mars 2019 – 18h30 – 20h30

*Stationnement, déplacements et usages des espaces publics
au Quartier Parisien – Carnot - Vérolot*

• Contexte

Cette rencontre s'est déroulée dans le local associatif de la cité du Quartier Parisien et a réuni **une trentaine de personnes**. Parmi les participants, étaient présents :

- Une vingtaine d'habitants du quartier Parisien-Vérolot-Carnot,
- Marie PIERON, conseillère municipale déléguée au quartier Monmousseau-Vérolot
- des membres des services municipaux (direction des Espaces Publics, service déplacement-stationnement, service prévention, médiation, tranquillité, service vie des Quartiers)
- une représentante de l'OPH.

Cette réunion **fait suite aux précédentes rencontres** au cours desquelles les habitants avaient établi un **diagnostic** en matière de déplacements, de stationnement et d'usages des espaces publics dans le quartier Parisien – Carnot – Vérolot et avaient ensuite élaboré **une série de propositions**.



Cette réunion d'étape a pour objectif de présenter aux habitants **l'état d'avancement du travail réalisé par la Ville et l'OPH** depuis automne 2018. Le diaporama en annexe et le compte-rendu ci-dessous présentent, parmi les propositions faites par les habitants, celles qui peuvent être **mises en œuvre dans le courant de l'année 2019 (en vert)**, celles qui demandent des **études plus approfondies (en orange)**, et celles enfin qui en l'état **ne peuvent être réalisées (en rouge)**.

• Présentation de l'état d'avancement du travail de la Ville d'Ivry et de l'OPH**- Le stationnement****➤ Cité du Quartier Parisien :**

Constat n°1 établi par les habitants : un stationnement anarchique.

Eléments de réponse apportés par l'OPH : **des études sont en cours** pour identifier les solutions permettant de remédier à la situation actuelle. Par ailleurs, le réadressage des places extérieures entraînerait la réalisation de travaux plus importants. Pour commencer, il est proposé d'utiliser le parking souterrain, qui serait accessible aux locataires et aux riverains.

Constat n°2 : une mauvaise image du parking souterrain (vols, box inaccessibles...).

Proposition : améliorer l'accessibilité du parking souterrain (sécurisation, marquage au sol, tarification incitative)

Eléments de réponse apportés par l'OPH :

. L'OPH a procédé à la **mise en place de vidéosurveillance et propose la gratuité du parking de juin à fin septembre**. En cas d'incident, les images de vidéosurveillance, qui sont conservées pendant 1 mois, peuvent être transmises à la Police. Ce dispositif a été utilisé dans d'autres parkings gérés par l'OPH et les résultats sont plutôt satisfaisants. Les caméras sont installées au niveau de chaque accès piéton et voiture et tous les contrôles d'accès ont été changés.

Les réactions des habitants portent sur :

- La crainte que la vidéosurveillance ne soit pas suffisante pour sécuriser le parking souterrain, et la crainte que la police n'arrive pas à retrouver les auteurs des dégradations dans un délai raisonnable.
- Le sentiment d'insécurité dans le parking souterrain, notamment pour les femmes ;
- La demande de réaliser la sécurisation et l'entretien des parties extérieures (ornières, éclairage...) et de retirer les voitures ventouses du parking extérieur.

Les questions des habitants portent sur :

- La durée de conservation des images de vidéosurveillance
- Les accès au parking souterrain
- La réalisation par l'OPH d'un repérage des voitures-épaves sur le parking de la cité et la possibilité que ces chiffres soient communiqués aux habitants ;

Les propositions des habitants sont les suivantes :

- Que les locataires de la cité aient des places en extérieur et que les personnes extérieures aient des places dans le parking souterrain.
- Que des barrières d'accès soient installées au niveau des deux rues menant à la cité du Quartier Parisien (rue de la Paix et sentier des herbeuses)

Réponse de l'OPH. A propos des voitures-épaves : les voitures-épaves sont répertoriées mais la mise en place d'une procédure contre les voitures-épaves prend au minimum 3 mois, voire 6 mois dans la réalité. Un rendez-vous peut être organisé pour présenter le diagnostic des voitures-épaves établi par l'OPH.

. En réponse à la proposition d'installer des barrières d'accès au niveau de la rue de la Paix et du sentier des herbeuses : cette idée avait suscité l'opposition des résidents de ces 2 accès et demande par ailleurs des aménagements plus ambitieux, à l'échelle du quartier.

Constat n°3 : une ambiance dégradée (absence ou manque d'éclairage, manque d'entretien de la voirie, ornières).

Proposition : refaire le bitume, améliorer l'entretien, procéder aux élagages nécessaires

Réponse de l'OPH : le trou va être bouché dans les prochaines semaines.

➤ *En dehors de la cité du Quartier Parisien :*

Constat : stationnement gênant et problème de visibilité en sortie du 35 rue Carnot

Eléments de réponse apportés par la Ville :

. **Le Service Prévention et Lutte contre les Incivilités a été mis en place début janvier 2019 :** la verbalisation du stationnement est plus systématique sur un périmètre élargi et une plage horaire étendue (8h-21h). Une demande sera faite pour que les ASVP passent plus régulièrement dans le quartier pour verbaliser les infractions constatées.

. **La réorganisation du stationnement dans la rue de la Paix et le sentier des Herbeuses est à l'étude,** dans une logique de zone de rencontre privilégiant les cheminements, voire plus largement à l'échelle du quartier ;

Les réactions des habitants :

Plusieurs habitants indiquent qu'un propriétaire gare ses véhicules sur l'accès pompier au niveau du carrefour entre la rue Carnot et l'allée Mulâtresse Solitude et qu'ils n'ont pas encore rencontré d'ASVP depuis le 1^{er} janvier 2019.

- Déplacements :

➤ *Rue Raymond Lefèvre, au carrefour avec la rue Vérollot :*

Constat :

- . Rétrécissement de la rue à l'angle
- . Absence de traversée piétonne pour se rendre au collège
- . virage serré + non-respect de la priorité à droite

Propositions :

- . créer un passage piéton
- . mettre la rue Raymond Lefèvre en sens unique depuis Villejuif
- . créer un trottoir

Réponse de la Ville :

- . En 2019, **une traversée piétonne au carrefour des rues Vérollot et A. Bru** sera créée.
- . À l'étude : **le réaménagement de la rue R. Lefèvre et la modification du plan de circulation** sont en cours d'étude. Le coût du réaménagement de la rue est estimé à 800 000 euros. La pose d'un stop ou d'un miroir pourra être étudiée par la Ville.
- . Le **panneau d'interdiction au 3,5 T** retiré du fait des travaux du tramway a bien été réimplanté.

Proposition des habitants :

- Installer un stop ou un miroir à ce carrefour

➤ *Rue Raymond Lefèvre, au carrefour avec la rue de la Paix :*

Constat : Traversée d'enfants pour se rendre à l'école Rosa Parks depuis Mulâtresse Solitude vers la rue de la Paix.

Propositions :

- . créer un passage piéton au débouché de la rue de la Paix
- . retirer les grilles du passage Mulâtresse sur la rue Lefèvre

Réponse de la Ville : La **création d'une traversée piétonne** est programmée pour 2019, avec une ouverture dans les barrières situées le long du square pour faciliter les cheminements

➤ *Rue Raymond Lefèvre, au carrefour avec la rue Carnot :*

Constat :

- . vitesse excessive
- . vision obstruée lors de la traversée piétonne

Propositions pour réguler la vitesse des voitures : créer une chicane rue Carnot OU un stop OU supprimer une place de stationnement (meilleure visibilité) OU aménager un coussin berlinois

Réponse de la Ville : En 2019, une **place de stationnement sera supprimée pour installer du mobilier deux roues** et permettre une meilleure visibilité

➤ *Rue Carnot:*

Virage à hauteur de la Rue de l'Affiche Rouge

Constat : vitesse excessive rue Carnot

Propositions :

- . réaliser un marquage au sol
- . rogner l'intérieur du virage

Réponse de la Ville : **cette proposition est à l'étude**. Marie PIERON ajoute que le marquage au sol continu réalisé rue Coutant, qui présente des caractéristiques similaires à la rue Carnot, est respecté par la majorité des automobilistes.

En réponse à la proposition d'aménager une zone 30 dans ce secteur, il est précisé qu'à terme, la rue Raymond Lefèvre sera une zone 30 et les rues adjacentes seront des zones de rencontre. Par ailleurs, la réglementation pour les zones 30 indique que les aménagements doivent être en adéquation avec la limite autorisée.

Proposition des habitants :

- Prévoir un aménagement en relief, notamment pour gêner les deux-roues qui sont ceux qui mordent le plus ce virage.
- Prévoir des plots ronds réfléchissants
- Aménager une zone 30 ans ce secteur.

Après le virage

Constat : stationnement sauvage

Proposition : indiquer « traversée obligatoire pour les piétons » au carrefour Carnot/ Lefèvre

Réponse de la Ville : **Aménagement programmé en 2019**

Questions des habitants :

- Les potelets pour empêcher le stationnement ont-ils été sciés par des personnes mal intentionnées ou par la Ville ?
- Présence de mobilier urbain sur trottoir le long du cimetière

En réponse à l'intervention sur les potelets sciés, la Ville indique qu'elle va les remplacer. Par ailleurs, la Ville observe une forme de tolérance à propos du stationnement le long du cimetière dans la mesure où cela permet de délester le quartier.

➤ *Cité du Quartier Parisien*

Constat : enclavement de la circulation

Proposition : désenclaver la cité du Quartier Parisien en ouvrant à la circulation la sortie de secours donnant sur la rue de l'Affiche rouge

Réponses de la Ville :

- . L'enclavement de la circulation renvoie à **l'étude rue de la Paix/Sentier des Herbeuses** (voir p 2)
- . **La géométrie de la sortie de secours ne permet pas d'envisager son ouverture à la circulation « générale »**, car il s'agit d'une rampe et non d'une voie classique. Cet aménagement entraînerait des coûts que la Ville ne pourrait pas supporter. Suite à la demande d'un habitant, un chiffrage de cet aménagement pourra être réalisé par l'OPH.

➤ *Rue Henri Martin (au niveau de l'impasse Henri Martin)*

Constat : vitesse excessive des voitures à un endroit où des enfants traversent.

Propositions :

- . pose d'un panneau « attention école »
- . pose d'un radar pédagogique
- . réalisation d'un second passage piéton
- . présence d'un ASVP

Réponses de la Ville :

- . Les visuels des panneaux écoles sont actuellement retravaillés par les services de la Ville : un **panneau pourra être posé une fois les visuels finalisés**.
- . La Ville dispose de deux radars pédagogiques, implantés à côté d'écoles et qui seront difficilement retirables. La **pose d'un radar pédagogique nécessite d'en acheter**.

- Usages des espaces publics :

➤ *Square des Acacias*

Constat : bruit causé par l'activité du terrain de basket.

Propositions :

- . installer un filet
- . changer le revêtement pour atténuer le bruit (en dernier recours, enlever les panneaux de basket)
- . des jeux pour les 8-12 ans (araignée) et les 3-6 ans
- . un city park clôturé pour atténuer le bruit

Réponse de la Ville :

Les jeux pour enfants :

- . Un diagnostic a été réalisé : il existe une aire de jeux rénovée récemment pour les 3-6 ans et très utilisée (Cf. crèche à proximité)
- . Le coût d'une araignée est de 31 k€, ce à quoi il faut y ajouter le coût de la dalle béton. De plus, le coût de l'entretien est beaucoup plus élevé que pour des jeux classiques. Une araignée nécessite une grande surface et de ne pas être implantée sous les arbres : le seul emplacement possible serait donc au niveau du terrain de basket.

➔ La Ville propose l'installation de jeux plus classiques pour les 8-12 ans (voir photo ci-dessous), qui demandent une surface et un entretien moins importants.

Le terrain de basket

- . Un chiffrage est en cours pour poser un revêtement synthétique atténuant le bruit
- . Le remplacement des panneaux de basket par des buts de handball est techniquement possible mais cet aménagement est à faire valider par les utilisateurs

City park : à chiffrer

➤ *Jardins Toussaint Louverture*

Constat : bruit lié à l'ouverture du square (pratique du foot)

Propositions :

- . cheminement pour éviter les jeux de ballons (végétaux, bancs, jeux pour 3-6 ans)
- . fermer une partie de l'espace

Réponse de la Ville :

. **Les jeux de ballons indésirables :** à l'étude

. **Le jardin potager partagé :** dans le cadre d'un événement organisé ce weekend par le jardin de la Paix, plusieurs personnes se sont montrées intéressées pour animer et exploiter le jardin Toussaint Louverture.

. **Le mur limitrophe rue Pompidou :** confirmation que le foncier sur lequel est situé le mur appartient à la Ville du Kremlin-Bicêtre.

Réactions des habitants :

- Les habitants relèvent un dysfonctionnement concernant le ramassage des poubelles au niveau de la Résidence Parme : du fait du stationnement de véhicules sur les trottoirs, il est parfois impossible de sortir les poubelles du local.

Questions des habitants :

- Est-il possible de retirer les vélos-épaves garés sur des arceaux ?

Propositions des habitants :

- Quelques habitants proposent d'implanter davantage de corbeilles sur les trottoirs.

Réponses apportées par la Ville

- . A propos de l'enlèvement des poubelles de la résidence Parme : la Ville étudie cette problématique.
- . A propos de l'implantation de corbeilles : du fait de la récurrence de dépôts sauvages à proximité des corbeilles, il avait été proposé de les retirer systématiquement. Par ailleurs, certains oiseaux fouillent les poubelles et en éparpillent le contenu à proximité.
- . A propos des vélos-épaves : la législation concernant les vélos est spécifique, la Ville étudie la question et y apportera des éléments de réponse.

➤ *Cité du quartier Parisien*

Constat : terrain de foot pas exploité, installation vétuste.

Proposition : réaménager le terrain de foot (en prévoyant des horaires d'ouverture) et le terrain de pétanque avec un conventionnement OPH-Ville

Réponse de la Ville : premiers éléments du diagnostic réalisé par la Ville :

- . Les installations actuelles (sport, jeux) ne peuvent pas être réutilisées.
- . Plusieurs options devront être soumises à la concertation après une étude plus poussée, car l'emplacement de ces installations peut être source de nuisances. Trois options envisagées :
 - La réimplantation de buts sur une surface réduite d'un tiers permettant d'utiliser le tiers dégagé pour des jeux bénéficiant à une autre tranche d'âge
 - Le remplacement des jeux actuels (pour les 3-6 ans) : 30 à 40 k€/aire de jeux
 - La création d'un citystade : env. 80 k€ mais attention au coût d'entretien majoré car pas d'accès véhicule

Il sera possible de supprimer l'éclairage sur le terrain de foot pour en cantonner l'usage à des horaires adéquats.

Le terrain de pétanque serait bien maintenu.

Par ailleurs, la rétrocession à la Ville de ces espaces appartenant aujourd'hui à l'OPH est à l'étude, afin que le financement de ces aménagements soit pris en charge par la Ville.

Questions des habitants sur :

- . le maintien du terrain de pétanque
- . la possibilité de mettre en souterrain les câbles électriques du sentier des herbeuses
- . la date d'arrivée de la fibre dans le quartier
- . le déblaiement du local associatif par l'OPH

Réponses apportées par la Ville :

- . Sur la mise en souterrain des câbles électriques : la Ville se renseigne auprès d'Enedis.
- . Sur la fibre : Orange prévoit d'installer la fibre fin 2020.
- . Sur l'encombrement du local associatif : l'OPH indique qu'il va se renseigner auprès de la CNL.

Suites à donner :

- Le compte-rendu et le diaporama seront envoyés aux participants et aux personnes intéressées par ce groupe de travail.